



REPUBLIQUE DU BENIN

.....



**MINISTERE DE L'AGRICULTURE DE L'ELEVAGE ET DE LA
PECHE (MAEP)**

.....

**PLATEFORME NATIONALE DES ORGANISATIONS PAYSANNES ET
DE PRODUCTEURS AGRICOLES DU BENIN (PNOPPA-BENIN)**

**Achat des produits agricoles locaux pour l'approvisionnement des
cantines scolaires au Bénin :
Proposition d'action des exploitations familiales agricoles**

RAPPORT D'ATELIER

Février 2022

Introduction

Les cantines scolaires participent à l'amélioration des conditions de bien-être physique et mental et donc d'apprentissage des élèves en milieu scolaire. En effet, la fourniture d'aliments en milieu scolaire agit à deux niveaux : d'une part, la nutrition et la santé des élèves sont améliorées ; d'autre part, les cantines contribuent fortement au maintien des élèves, notamment les jeunes filles, dans les salles de classe. Les cantines contribuent donc fortement à l'amélioration de la performance académique et à la diminution du décrochage scolaire.

Les avantages des cantines scolaires sont connus, et il est de plus en plus question de définir clairement et formellement le mécanisme d'approvisionnement des produits agricoles qui alimenteront lesdites cantines. C'est dans ce cadre que la Plateforme Nationale des Organisations Paysannes et de Producteurs Agricoles du Bénin (PNOPPA-Bénin) avec l'appui de l'UPA Développement International à travers le Projet d'Appui à la Structuration d'une Agriculture Familiale, Rentable, Equitable et Durable (PASAFRED) a réuni les différents acteurs pour réfléchir et proposer des actions idoines.

Du 10 au 11 Février 2022 a été organisé l'atelier sur l'achat des produits agricoles locaux pour l'approvisionnement des cantines scolaires au Bénin. Cet atelier a réuni, à l'hôtel No Stress de Grand Popo, 26 participant(e)s venu(e)s du réseau de la PNOPPA, du MAEP, des PTF et des projets/programmes du secteur agricole. Il s'agit notamment de Affaires Mondiales Canada (AMC), de l'UPA Développement International (UPA DI), de la Fédération des Unions des Producteurs du Bénin (FUPRO-Bénin), de la Synergie Paysanne (SYNPA-Bénin), du Groupement des Exploitants Agricoles du Bénin (GEA-BENIN), du Collège des Jeunes Agriculteurs du Bénin(CJA), de la Fédération Nationale des Femmes Agricultrices du Bénin (FéNaFAB), de la Chambre Nationale d'Agriculture (CNA), du Cadre de Concertation des Riziculteurs (CCR-B), de l'Interprofession de la Filière Riz du Bénin(IFRIZ), de la Direction de la Planification, de l'Administration et des Finances (DPAF), du projet DEFIA Inter 3 de l'ENABEL, du projet RIKOLTO, du Projet PAEFFR/CECI et d'un facilitateur venu du Sénégal (coordinateur de la dynamique Animation-Pays), etc. (Voir détail sur la feuille de présence).

Le présent rapport fait la synthèse des travaux de l'atelier. Après l'introduction, il est structuré autour des principaux points ci-après :

- Les objectifs de l'atelier ;
- La synthèse des communications ;

- La synthèse des travaux de groupe et résultats obtenus ;
- Les recommandations et perspectives (feuille de route) ;
- La conclusion.

I. Cérémonie d'ouverture de l'Atelier

La cérémonie d'ouverture a lancé les travaux de l'atelier et a été marquée par les allocutions de bienvenue du Président de la PNOPPA, de celle de la représentante de l'UPA-DI et du discours du représentant du Ministre de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche (MAEP) empêché.

Le président de la PNOPPA, dans son mot introductif, a rappelé le contexte de l'atelier en précisant les enjeux d'une pareille rencontre. Il s'est réjoui de la diversité des acteurs présents tout en espérant que des discussions franches puissent avoir lieu pendant les deux jours afin de sortir des résultats escomptés. Pour finir, il a souhaité un bon déroulement des travaux.

A son tour, la représentante terrain de l'UPA Développement International a précisé l'engagement soutenu des partenaires canadiens en rappelant que le présent atelier s'inscrit dans une dynamique de continuité des activités précédentes dans le cadre du projet PASAFRED dans la dynamique de l'UPA DI de soutenir les questions ?? . Ainsi, il sera question de continuer dans la logique de soutenir les organisations paysannes béninoises à travers la PNOPPA-Bénin dans le but de répondre aux enjeux de l'approvisionnement des cantines scolaires à partir des produits agricoles locaux.

C'est après les deux premières allocutions que le représentant du Ministre de l'agriculture, de l'Élevage et de la Pêche (MAEP), empêché, a procédé à la lecture de son discours. On peut retenir l'engagement du Gouvernement du Bénin dans la promotion des cantines scolaires, le défi de l'approvisionnement desdites cantines par les produits agricoles locaux, l'accompagnement constant du MAEP et de ses structures affiliées dans le renforcement des producteurs et productrices agricoles dans le but de répondre aux exigences des partenaires responsables de la mise en œuvre des programmes de cantines scolaires au Bénin. Ainsi, compte tenu des défis à relever, le représentant du Ministre a rappelé l'engagement du MAEP à soutenir les processus en cours afin de contribuer significativement à l'augmentation de la part des productions agricoles locales dans

l'approvisionnement des cantines scolaires au Bénin.

Suite aux allocutions d'ouverture des travaux, l'absence d'un acteur important a été remarquée par l'ensemble des acteurs présents à l'atelier. Il s'agit du Programme Alimentaire Mondial (PAM) qui n'a pas répondu présent compte tenu d'un conflit d'agenda. L'absence du PAM a été mal appréciée des acteurs présents si l'on considère le rôle de premier rang qu'il joue dans la mise en œuvre du Programme National d'Alimentation Scolaire Intégré (PNASI).

II. Les objectifs, résultats de l'atelier et méthodologie de travail

Après les allocutions de lancement des travaux, le modérateur a présenté les objectifs et les résultats poursuivis à travers l'organisation de l'atelier

2.1. Les objectifs de l'atelier

L'objectif principal de ce septième atelier national du PASAFRED est de susciter une réflexion collective sur l'approvisionnement des cantines scolaires en produits agricoles issus des exploitations paysannes béninoises afin de proposer des actions à mettre en œuvre pour augmenter significativement la part des produits agricoles locaux dans les cantines scolaires au Bénin.

De façon spécifique, il s'agissait de :

- Faire un rappel de l'historique des cantines scolaires et de leur approvisionnement au Bénin et dans la sous-région notamment le Togo, le Sénégal et le Burkina-Faso ;
- Partager avec les participants le contenu du PNASI, avec une attention portée sur la place des producteurs agricoles locaux, particulièrement les femmes et les jeunes, et leurs organisations dans le dispositif d'approvisionnement des cantines ;
- Partager les expériences du CCR-B en matière de vente au profit des cantines scolaires : difficultés, solutions et leçons apprises ;
- Identifier les difficultés à surmonter et les actions à mettre en œuvre pour une augmentation de la part de produits agricoles locaux dans l'approvisionnement des cantines scolaires ;
- Élaborer une feuille de route pour un plaidoyer et des actions directes à

mener à l'endroit des responsables du PAM et de toute structure pertinente pour assurer l'inclusivité de l'approvisionnement des cantines scolaires en produits agricoles locaux.

2.2. Résultats attendus

Les résultats poursuivis par la PNOPPA-Bénin au terme de cette activité sont :

- L'historique des cantines scolaires et de leur approvisionnement au Bénin est dans la sous-région est bien comprise par les participants ;
- Le contenu du PNASI, avec une attention portée sur la place des producteurs agricoles locaux, particulièrement les femmes et les jeunes, et leurs organisations dans le dispositif d'approvisionnement des cantines est partagé ;
- Les expériences du CCR-B en matière de vente du riz local au profit des cantines scolaires sont partagées ;
- Les difficultés à surmonter et les actions à mettre en œuvre pour une augmentation de la part de produits agricoles locaux dans l'approvisionnement des cantines scolaires sont identifiées ;
- Une feuille de route est élaborée pour un plaidoyer et des actions directes à l'endroit des responsables du PAM et de tout ministère pertinent pour assurer l'inclusivité de l'approvisionnement des cantines scolaires en produits agricoles locaux sont définies

2.3. Méthodologie de Travail

L'atelier a été meublé de communications et des réflexions en groupes suivies des séances plénières pour la restitution et la synthèse. Au total deux communications ont été présentées et deux groupe de travail ont été constitués pour réfléchir sur les difficultés liées à l'approvisionnement des cantines scolaires en produits agricoles locaux et des actions à entreprendre pour augmenter la part des produits locaux dans l'approvisionnement des cantines scolaires en vivres.

III. Synthèse des communications et discussions

3.1. Synthèse des communications

Deux communications centrales suivies de débats ont été déroulées pour amener les participants à augmenter leurs connaissances sur plusieurs centres d'intérêts dont :

- ❖ Expériences et enseignements sur la pérennisation de l'alimentation scolaire basée sur la production locale au Bénin, Burkina Faso, Togo et Sénégal
 - ❖ Expériences d'approvisionnement des cantines scolaires en riz local (Difficultés, leçons apprises actions à mettre en œuvre)
- **La première communication a été présentée par Dr Daouda DIAGNE, Consultant sénégalais, coordinateur de la dynamique Animation-Pays**

Dans sa communication, on note que les enjeux et les acteurs (Producteurs, ONG, PTF) de l'alimentation scolaire basée sur la production locale sont multiples. Il s'agit des enjeux institutionnels (les lois, décrets, textes juridiques) et des enjeux opérationnels (Pratiques). Mais en réalité, il existe un grand décalage entre la volonté des lois et leurs pratiques.

La mise place des initiatives du PAM est très ancienne : dès 1962 au Burkina-Faso, 1963 au Sénégal, 1967 au Togo et 1975 au Bénin. Toutefois, ces initiatives sont portées par des Partenaires Techniques et Financiers (PTF). Le Burkina-Faso a institutionnalisé les cantines scolaires dans les années 90 mais le Bénin, le Togo et le Sénégal l'on fait dans les années 2000. C'est ensuite que sont venus les politiques publiques et les programmes de cantines dans les écoles. Parmi ces quatre pays, seul le Burkina-Faso dispose d'un système décentralisé de gestion des cantines scolaires. Les PTF ont joué un rôle prépondérant dans la mise en place des cantines scolaires. Pour ce qui concerne les défis et contraintes, le Bénin dispose d'une grande volonté politique qui a conduit à la mise en œuvre du PNASI (27.2 milliards en 2017 à 48 milliards en 2021) mais qui fait face à de nombreuses contraintes. Quant au Burkina-Faso, il existe une politique reconnaissant l'alimentation scolaire et qui favorise la consommation des produits locaux qui fait face à des difficultés de décentralisation réelle sur le terrain. Au Sénégal, il y a une volonté politique partagée qui attend des résultats. Quant au Togo, il dispose aussi d'une volonté politique à travers l'adoption d'une loi avec des contraintes dans l'application. Faisant un focus sur le Bénin, Dr Daouda DIAGNE a révélé des défis à relever par les OPA pour un meilleur positionnement des produits agricoles locaux au profit des cantines scolaires au Bénin. Parmi ces défis identifiés, on peut citer :

- Mieux positionner les OP dans le comité de gestion du PNASI dans une perspective de gestion concertée ;
- Améliorer la qualité et la compétitivité des Produits agricoles locaux
- L'effectivité de la mise en œuvre de la stratégie d'approvisionnement des cantines scolaires en vivres à partir de la production locale.

Pour relever ces défis, le communicateur a rappelé les recommandations suggérées lors de l'atelier régional qui s'est tenu à Dakar en décembre 2021, parmi lesquelles :

- i) La PNOPPA et les faitières d'OP doivent faire un état des lieux sur l'approvisionnement des cantines scolaires en produits agricoles locaux et engager une mobilisation multi-acteurs
- ii) La PNOPPA doit mener les démarches nécessaires pour que le PAM signe avec les faitières d'OP des contrats plans avec une précision sur les spécifications techniques et normes de qualité des produits
- iii) La PNOPPA et les faitières d'OP doivent impliquer les laboratoires dans le suivi de la qualité des productions et anticiper les analyses au laboratoire sur les paramètres de qualité.
- iv) Etc.

➤ **La deuxième communication a été présentée par le M. Joseph KOUTCHIKA, Coordonnateur CCR-B.**

Durant la campagne 2019-2020 les achats directs faits par le CRS auprès des OPA et des achats à la suite des appels d'offres ont donné une ressource de 66.378.750 F CFA aux producteurs et transformateurs de riz. Mais en 2021, la gestion des cantines scolaires confiée exclusivement au PAM est soldée par un échec de l'initiative de fourniture du riz local aux cantines scolaires. Plusieurs raisons sont à la base de cet échec. Ainsi, parmi les difficultés entravant la consommation du riz local par le PAM, on peut citer :

- Concurrence du riz béninois par les dons de riz japonais au niveau des cantines scolaires ;
- Déclassement par le PAM du riz béninois sur la base des résultats d'analyse des échantillons prélevés et stockés dans des conditions pas du tout maîtrisée par les OPA ;
- Complexité des procédures de sélection rendant le marché des cantines scolaires inaccessibles aux organisations ;
- Faible connaissance des qualités nutritionnelles du riz étuvé avec par voie de conséquence une faible adhésion à sa consommation ;
- Faible contrôle des acteurs sur le processus de contractualisation avec le PAM ;
- Faible niveau de communication entre le PAM et les OPA sur l'offre et les normes de qualité ;

Suite aux difficultés et contraintes rencontrées, le CCR-B a tiré quelques leçons de cette situation. Parmi ces leçons on peut noter :

- Le respect strict des cahiers de charges de production du paddy et de transformation de riz blanc et du riz étuvé doit permettre d'éviter le déclassement du riz localement produit par le PAM ;
- Le renforcement des capacités d'influence des organisations paysannes sur les politiques publiques assure un meilleur accès des produits agricoles locaux aux marchés par des circuits courts telles que les cantines scolaires ;
- La mise en place d'un mécanisme inclusif de planification pour la pérennisation de l'alimentation des cantines scolaires par les produits agricoles locaux devra permettre aux OP de se préparer pour satisfaire à la demande du PAM ;
- Le regroupement des offres au niveau du CCR-B va permettre une meilleure satisfaction de la demande des cantines scolaires.

3.2. Synthèse des débats

Bien que les cantines scolaires ne soient pas la seule composante des achats institutionnels le présent atelier vise à réussir avec ce volet afin d'en faire un modèle utile et répliquable avec les autres composantes de l'achat institutionnel (les prisons, les hôpitaux, les universités, etc.). Il s'agit donc de co-construire un bon modèle qui sera utile pour les autres domaines. Il y a beaucoup de chemin entre la prise de décision, les lois et leur mise en œuvre. Ce qui implique que la PNOPPA et les faîtières d'OP doivent faire une veille permanente afin que les décisions et lois se transforment en réalité.

Les participants ont reconnu que tous les pays ont pratiquement les mêmes problèmes avec quelques particularités spécifiques. Il a notamment été rappelé qu'au Burkina-Faso, un arrêté en 2017 a permis de booster les achats institutionnels, en citant 10 produits clés avec une obligation de les acheter localement. La critique faite concerne le fait que ce soit un décret et non une loi ; si éventuellement le Gouvernement change, le décret serait non applicable.

En ce qui concerne le Bénin, il y a eu beaucoup de ressources engagées mais c'est seulement une note d'instruction qui est disponible sur les achats de produits locaux ; on ne voit donc pas une obligation de prioriser les produits agricoles locaux dans l'approvisionnement des cantines scolaires.

En réalité, les gouvernants ont l'impression que les demandes des OP nécessitent davantage de précisions. A ce titre, l'enjeu d'un plaidoyer basé sur les évidences est d'autant plus urgent pour les OP en ce sens qu'il est question de définir concrètement la manière d'aborder l'État central afin que des dispositions nécessaires soient prises pour augmenter la part des produits agricoles locaux dans l'approvisionnement des cantines scolaires.

Entre autres interventions, le fait que les cantines scolaires reposent en majorité sur les Partenaires Techniques et Financiers ne permet pas d'assurer l'autonomisation du système d'approvisionnement. Ce qui prouve qu'il est encore plus urgent d'agir davantage dans le but que ce soient les locaux qui prennent une part contributive de l'approvisionnement des cantines. C'est le cas au Burkina, par exemple, où toutes les institutions publiques doivent consommer local. Cela se note justement dans l'organisation d'atelier où la consommation locale est obligatoire. C'est pareil au Togo où il est interdit de donner des spaghettis dans les cantines scolaires. Le Bénin pourrait s'inspirer de pareilles initiatives. Compte tenu des dynamiques régionales, il est important de multiplier les rencontres entre acteurs afin de mutualiser les engagements et unir les compétences afin d'atteindre les résultats attendus.

Les producteurs ont un difficile accès au marché des cantines scolaires à cause des exigences inhérentes. En fonction des difficultés soulevées dans la deuxième communication, il est opportun de mettre en place un comité pour y répondre favorablement.

La PNOPPA et les faïtières d'OP ont exprimé le besoin d'avoir une idée de la demande du PAM en termes de quantité, de produits et de spécifications techniques pour une meilleure préparation de leur campagne. Il est aussi constaté que l'une des raisons de l'échec avec le PAM est la contractualisation directe avec les unités de productions à la base. Ce qui fragilise l'architecture des faïtières d'OP au niveau national car les OP à la base n'arrivent toujours pas à répondre aux exigences du PAM faute d'accompagnement nécessaire. Pour ce faire, la PNOPPA et les faïtières d'OP ont souhaité que des mesures incitatives soient mises en place pour favoriser les bonnes pratiques pour un approvisionnement durable en mutualisant les énergies pour la proposition d'une offre unique au Programme Alimentaire Mondial.

IV. Synthèse des travaux de groupes et résultats obtenus

Les travaux de groupe portaient sur l'identification des contraintes/difficultés liées à l'approvisionnement des cantines scolaires en produits agricoles locaux au Bénin, de leur priorisation et de propositions d'actions à mettre en œuvre pour lever les contraintes identifiées.

Deux groupes de travail d'une douzaine de personnes chacun ont été constitués à cet effet.

La synthèse des productions des deux groupes est résumée dans le tableau suivant :

Tableau 1 : Synthèse des travaux de groupes

❖ Niveau stratégique

Contraintes identifiées	Propositions de pistes d'actions
-------------------------	----------------------------------

1	Insuffisance de mesures incitatives et coercitives pour l’approvisionnement des cantines scolaires en produits agricoles locaux au Bénin (lois, décrets, arrêtés)	<ul style="list-style-type: none"> - Plaidoyer pour la prise de mesures incitatives et coercitives pour l’approvisionnement des cantines scolaires en produits agricoles locaux au Bénin (lois, décrets, arrêtés). - Amener l’Etat à voter une loi et à prendre des décrets d’application pour l’approvisionnement des cantines scolaires, des garnisons, des universités, des hôpitaux, des prisons, etc., en produits agricoles locaux
2	Priorité accordée à l’utilisation des dons de riz dans les cantines scolaires	Elaborer une note de position sur l’approvisionnement des cantines scolaires en produits agricoles locaux au Bénin et la défendre
3	Faible capacité d’influence des OP sur les politiques publiques relatives à l’approvisionnement des cantines scolaires en produits agricoles locaux au Bénin	Elaborer une stratégie concertée d’influence des politiques publiques relatives à l’approvisionnement des cantines scolaires en produits agricoles locaux au Bénin et la mettre en œuvre
4	Faible connaissance de la stratégie d’approvisionnement des cantines scolaires en vivres à partir de la production locale et son plan d’action	<ul style="list-style-type: none"> - Appropriation de la procédure de marché public par les OPA - Plaidoyer pour alléger les processus de marché public dans le domaine agricole
6	Centralisation de l’approvisionnement des cantines scolaires	Mettre en place un cadre de concertation décentralisé (niveau communal) pour un mécanisme inclusif d’approvisionnement des cantines scolaires en produits agricoles locaux au Bénin
7	Modèle de financement (basé sur les PTF et le Gouvernement sans l’apport des parents d’élèves) pour l’approvisionnement des cantines scolaires en produits agricoles locaux au Bénin non adapté	Faire des propositions concrètes de contribution des OP aux financements de l’approvisionnement des cantines scolaires en produits agricoles locaux au Bénin

❖ **Niveau opérationnel**

	Contraintes identifiées	Propositions de pistes d'actions
1	<p>Absence de contrat plan entre le PAM et les OP pour l'approvisionnement des cantines scolaires en produits agricoles locaux au Bénin</p> <p>Inadéquation entre la période d'expression des besoins et la disponibilité du produit</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Négociation d'un accord de partenariat pour la vente des produits locaux avec le PAM - Elaboration des contrats plans entre les acteurs et le PAM - Plaidoyer envers le PAM pour l'arrimage de son plan d'approvisionnement avec le plan de campagne des acteurs
2	Faible capacité des OPA à analyser et interpréter les processus d'appel d'offre et de contractualisation	- Renforcement de capacité des OPA sur les processus d'appel d'offre et de contractualisation
3	Faible capacité des OPA à respecter les cahiers de charges et niveau de respect des normes de qualité à améliorer	<ul style="list-style-type: none"> - Mettre en place un système interne de contrôle de la qualité - Renforcer les capacités des acteurs sur les différents cahiers de charges avec les certificats spécifiques locaux - Mise en place de comité de qualité au niveau des différentes chaînes de valeurs
4	Faible synergie d'actions entre les acteurs pour l'approvisionnement des cantines scolaires en produits agricoles locaux au Bénin	<ul style="list-style-type: none"> - Mettre en place par filière des comités ad'hoc de réponses aux offres du PAM pour l'approvisionnement des cantines scolaires en produits agricoles locaux au Bénin - Sensibiliser les différentes familles d'acteurs des sur l'importance de coordonner leurs actions dans les processus d'approvisionnement (constituer un réseau fort)
5	Insuffisance des systèmes financiers pour l'accompagnement des OPA	Plaidoyer auprès des SFD pour l'accès au crédit à taux réduit (intérêt à un chiffre)

Cette synthèse reflète les idées développées par les deux groupes ; des pistes d'actions ont été proposées pour faire face à chaque contrainte d'ordre stratégique et opérationnel (voir les détails en annexe). En sus, des perspectives et actions futures sont sorties des discussions.

V. Les perspectives et actions futures

Plusieurs perspectives et actions futures sont nécessaires pour l'atteinte des objectifs :

- Les parties prenantes ont un grand rôle à jouer pour que les cantines scolaires soient un véritable marché pour les OP.
- Il est nécessaire d'avoir un document, un mécanisme pour ouvrir le dialogue avec les autorités.
- Il faut un renforcement de la capacité des OP aux niveaux des politiques publiques.
- Une focalisation sur les reproches du PAM pour anticiper.
- Une bonne organisation des OP est requise avant d'aller sur les marchés institutionnels notamment celui des cantines scolaires.
- Les partenaires doivent mettre en place un mécanisme qui clarifie la relation entre les acteurs agricoles.
- Les OP doivent avoir une offre unique pour les appels du PAM.
- Une rencontre de la PNOPPA et des leaders (IFRIZ, CCR-B) de la filière riz avec le PAM est nécessaire afin de clarifier les mécanismes.
- Un travail doit être fait sur les recommandations du PAM afin de gagner ce marché.
- L'urgence d'une harmonisation de la stratégie d'action et de plaider pour « affronter » les autorités et le PAM.
- Il est important de mettre en place un creuset pour faire interagir les partenaires.

VI. Feuille de route et Recommandations

La feuille de route (voir annexe) a été le point culminant ayant permis de réfléchir sur les prochaines actions à mener par les différents acteurs sous le contrôle de la PNOPPA-Bénin.

	Action	Responsables	Associés	Échéance
1	Initier une rencontre entre PNOPPA et les OPA (fairières membres et OP filières)	PNOPPA	Fairières, OP filières, Enabel/Defia, PASAFRED UPA DI, AMC, CECI/ PAEFFR, RIKOLTO et autres PTF	15 mars 2022
2	Organiser une rencontre avec les autres familles d'acteurs des filières	PNOPPA (INTERPROFESSIONS, Fairières, OP filières, Enabel/Defia, PASAFRED UPA DI, AMC, CECI/ PAEFFR, RIKOLTO et autres PTF)		16 MARS

	concernées		
3	Elaborer une stratégie de plaidoyers pour la rencontre avec le PAM et les ministères concernés	PNOPPA (INTERPROFESSIONS, Faitières, OP filières, Enabel/Defia, PASAFRED UPA DI, AMC, CECI/ PAEFFR, RIKOLTO et autres PTF)	16 MARS
4	Organiser une rencontre de dialogue avec le PAM et les Ministères et structures concernés	PNOPPA (INTERPROFESSIONS, Faitières, OP filières, Enabel/Defia, PASAFRED UPA DI, AMC, CECI/ PAEFFR, RIKOLTO et autres PTF) OSC/PASCIB, MAEP, MIC et structures concernées	31 mars
5	Suivi permanent	PNOPPA	Permanent

Suite à la feuille de route, deux principales recommandations sont faites :

- **A l'endroit des PTF :** Accompagner à travers un appui financier et technique la PNOPPA et les faitières d'OP dans la mise en œuvre de la feuille de route élaborée ;
- **A l'endroit de la PNOPPA et des OP :** Veiller à la mise en œuvre de la feuille de route élaborée.

Conclusion

L'atelier sur l'achat des produits agricoles locaux pour l'approvisionnement des cantines scolaires au Bénin a pris fin par le discours du président du GEA, représentant le président de la PNOPPA, qui a remercié les participants pour les échanges sur les différentes contraintes identifiées et les actions à entreprendre pour un meilleur accès des producteurs agricoles locaux au marché institutionnel pour l'approvisionnement des cantines scolaires au Bénin. Il a rappelé l'importance pour la PNOPPA et les faitières d'OP en tant que parents d'élèves d'avoir un œil sur ce mangent leurs enfants écoliers.

La représentante terrain de l'UPA-DI, à son tour, a réitéré l'engagement de l'UPA-DI à accompagner la mise en œuvre la feuille de route.

Aussi le MAEP, par son représentant, a pris l'engagement de suivre et d'accompagner la mise en œuvre des différentes actions futures dans le but de faciliter l'approvisionnement des cantines scolaires à partir des produits agricoles locaux. C'est sur ces allocutions que les participants se sont séparés avec l'engagement pris par la PNOPPA-Bénin de finaliser le rapport de l'atelier et de soumettre une demande auprès de certains partenaires afin de respecter la mise en œuvre des activités prévues dans la feuille de route dans les délais.

Annexes

- 1- Communication 1: Rappel de l'historique des cantines scolaires et de leur approvisionnement au Bénin et dans la Sous-Région.
- 2- Communication 2 : Expérience CCR-B en matière de vente de riz local au profit des cantines scolaires: Difficultés, solutions et leçons apprises
- 3- Résultats travaux de groupe 1
- 4- Résultats travaux de groupe 2
- 5- Synthèse de l'évaluation de l'atelier

Annexe 1 : Résultats des travaux de groupe

TRAVAUX DU GROUPE 1 - OPA

I. Sur la base des informations issues des communications et de vos expériences, identifier au plus Cinq freins/contraintes/difficultés lié(e)s à l’approvisionnement des cantines scolaires en produits agricoles locaux au Bénin

❖ Niveau stratégique

Contrainte 1 : insuffisance de mesures incitatives et coercitives pour l’approvisionnement des cantines scolaires en produits agricoles locaux au Bénin (lois, décrets, arrêtés)

Contrainte 2 : gestion des cantines scolaires sous le monopôle d’un seul organisme

Contrainte 3 : Priorité accordée à l’utilisation des dons de riz dans les cantines scolaires

Contrainte 4 : faible capacité d’influence des OP sur les politiques publiques relatives à l’approvisionnement des cantines scolaires en produits agricoles locaux au Bénin

Contrainte 5 : modèle de financement (basé sur les PTF et le Gouvernement sans l’apport des parents d’élèves) pour l’approvisionnement des cantines scolaires en produits agricoles locaux au Bénin non adapté

❖ Niveau Opérationnel

Contrainte 1 : absence de contrat plan entre le PAM et les OP pour l’approvisionnement des cantines scolaires en produits agricoles locaux au Bénin

Contrainte 2 : faible synergie d’actions entre les acteurs pour l’approvisionnement des cantines scolaires en produits agricoles locaux au Bénin

Contrainte 3 : niveau de respect des normes de qualité à améliorer

II. Prioriser les contraintes par niveau d’action

❖ Niveau stratégique

1- Insuffisance de mesures incitatives et coercitives pour l’approvisionnement des cantines scolaires en produits agricoles locaux au Bénin (lois, décrets, arrêtés)

2- Priorité accordée à l’utilisation des dons de riz dans les cantines scolaires

- 3- Faible capacité d'influence des OP sur les politiques publiques relatives à l'approvisionnement des cantines scolaires en produits agricoles locaux au Bénin
- 4- Centralisation de l'approvisionnement des cantines scolaires
- 5- Modèle de financement (basé sur les PTF et le gouvernement sans l'apport des parents d'élèves) pour l'approvisionnement des cantines scolaires en produits agricoles locaux au Bénin non adapté.

❖ **Niveau Opérationnel**

- 1- Absence de contrat plan entre le PAM et les OP pour l'approvisionnement des cantines scolaires en produits agricoles locaux au Bénin
- 2- Niveau de respect des normes de qualité à améliorer
- 3- Faible synergie d'actions entre les acteurs pour l'approvisionnement des cantines scolaires en produits agricoles locaux au Bénin

III. *Définir les actions concrètes à mettre en œuvre et les acteurs à impliquer pour lever les contraintes identifiées suivant le modèle suivant :*

a. Niveau Stratégique

N°	Contraintes par ordre de priorité	Actions/solutions envisagées	Acteurs à impliquer
1	Insuffisance de mesures incitatives et coercitives pour l'approvisionnement des cantines scolaires en produits agricoles locaux au Bénin (lois, décrets, arrêtés)	- plaider pour la prise de mesures incitatives et coercitives pour l'approvisionnement des cantines scolaires en produits agricoles locaux au Bénin (lois, décrets, arrêtés)	PNOPPA, OP, CNA, OSC/PASCIB MAEP, MEF, MIC
2	Priorité accordée à l'utilisation des dons de riz dans les cantines scolaires	- Elaborer une note de position sur l'approvisionnement des cantines scolaires en produits agricoles locaux au Bénin et la défendre	PNOPPA/OP

N°	Contraintes par ordre de priorité	Actions/solutions envisagées	Acteurs à impliquer
3	Faible capacité d'influence des OP sur les politiques publiques relatives à l'approvisionnement des cantines scolaires en produits agricoles locaux au Bénin	-Elaborer une stratégie concertée d'influence des politiques publiques relatives à l'approvisionnement des cantines scolaires en produits agricoles locaux au Bénin et la mettre en œuvre	PNOPPA/OP
4	Centralisation de l'approvisionnement des cantines scolaires	- Mettre en place un cadre de concertation décentralisé (niveau communal) pour un mécanisme inclusif d'approvisionnement des cantines scolaires en produits agricoles locaux au Bénin	PNOPPA/OP, MAEP, PAM, MEF, PTF OSC/PASCIB
5	Modèle de financement (basé sur les PTF et le gouvernement sans l'apport des parents d'élèves) pour l'approvisionnement des cantines scolaires en produits agricoles locaux au Bénin non adapté	-Faire des propositions concrètes de contribution des OP aux financements de l'approvisionnement des cantines scolaires en produits agricoles locaux au Bénin	PNOPPA/OP, OSC/PASCIB,

b. Niveau opérationnel

N°	Contraintes par ordre de priorité	Actions/solutions envisagées	Acteurs à impliquer
1	Absence de contrat plan entre le PAM et les OP pour l'approvisionnement des cantines scolaires en produits agricoles locaux au Bénin	<ul style="list-style-type: none"> - Négociation d'un accord de partenariat pour la vente des produits locaux avec le PAM -élaboration des contrats plans entre les acteurs et le PAM 	PNOPPA/OP, MAEP, PAM, MEF, PTF OSC/PASCIB PNOPPA/OP, MAEP, PAM
2	Niveau de respect des normes de qualité à améliorer	<ul style="list-style-type: none"> - Renforcement de capacités des acteurs sur les différents cahiers de charges avec les certificats spécifiques locaux -Mise en place de comité de qualité au niveau des différentes chaînes de valeurs 	OPA, MAEP(ABSSA), PAM,
3	Faible synergie d'actions entre les acteurs pour l'approvisionnement des cantines scolaires en produits agricoles locaux au Bénin	<ul style="list-style-type: none"> - Sensibilisation des acteurs -mettre en place par filière des comités ad'hoc de réponses aux offres du PAM pour l'approvisionnement des cantines scolaires en produits agricoles locaux au Bénin 	Interprofessions/OP Filières

TRAVAUX DU GROUPE 2

I. Sur la base des informations issues des communications et de vos expériences, identifier au plus Cinq freins/contraintes/difficultés lié(e)s à l'approvisionnement des cantines scolaires en produits agricoles locaux au Bénin

❖ Niveau stratégique

Contrainte 1 : Absence d'actes juridiques en faveur de la priorisation des produits locaux

Contrainte 2 : Absence de mesures d'accompagnement pour l'application des 80% pour l'approvisionnement des cantines scolaires

Contrainte 3 : Complexité des procédures de marché public face aux caractéristiques des OPA

Contrainte 4 : Faible connaissance de la stratégie d'approvisionnement des cantines scolaires en vivres à partir de la production locale et son plan d'action 2020-2021

❖ Niveau Opérationnel

Contrainte 1 : Mauvaise coordination des actions des OPA pour l'approvisionnement des cantines

Contrainte 2 : Insuffisance des systèmes financiers pour l'accompagnement des OPA

Contrainte 3 : Inadéquation entre la période d'expression des besoins et la disponibilité du produit

Contrainte 4 : Faible capacité des OPA à respecter les cahiers de charges

Contrainte 5 : Faible capacité des OPA analyser et interpréter les processus d'appel d'offre et de contractualisation

II. Prioriser les contraintes par niveau d'action

- Niveau stratégique

	Contraintes identifiées	Observations
1	Absence de mesures d'accompagnement pour l'application des 80% pour l'approvisionnement des cantines scolaires	
2	Absence d'actes juridiques en faveur de la priorisation des produits locaux	
3	Faible connaissance de la stratégie d'approvisionnement des cantines scolaires en vivres à partir de la production locale et son plan d'action 2020-2021	
4	Complexité des procédures de marché public face aux caractéristiques des OPA	

- Niveau Opérationnel

	Contraintes identifiées	Observations
1	Inadéquation entre la période d'expression des besoins et la disponibilité du produit	
2	Faible capacité des OPA analyser et interpréter les processus d'appel d'offre et de contractualisation	
3	Faible capacité des OPA à respecter les cahiers de charges	
4	Mauvaise coordination des actions des OPA pour l'approvisionnement des cantines	
5	Insuffisance des systèmes financiers pour l'accompagnement des OPA	

III. *Définir les actions concrètes à mettre en œuvre et les acteurs à impliquer pour lever les contraintes identifiées suivant le modèle suivant :*

a. Niveau Stratégique

N°	Contraintes par ordre de priorité	Actions/solutions envisagées	Acteurs à impliquer
1	Absence de mesures d'accompagnement pour		DPAF-MAEP, MC, MEF, OPA (FUPRO,

	l'application des 80% pour l'approvisionnement des cantines scolaires	- Amener l'Etat à voter une loi et à prendre des décrets d'application des 80% pour l'approvisionnement des cantines scolaires	PNOPPA, Interprofessions, OP-Filière), PTF, OSC (PASCIB), Médias
2	Absence d'actes juridiques en faveur de la priorisation des produits locaux		
3	Faible connaissance de la stratégie d'approvisionnement des cantines scolaires en vivres à partir de la production locale et son plan d'action 2020-2021	- Organiser un atelier d'internalisation de la stratégie -Animer des rencontres de concertation entre les acteurs et le PAM pour l'opérationnalisation de la stratégie	DPP MAEP, OPA-Filières, PTF
4	Complexité des procédures de marché public face aux caractéristiques des OPA	-Appropriation de la procédure de marché public par les OPA -Plaidoyer pour alléger les processus de marché public dans le domaine agricole	ARMP, MAEP, PAM, OPA-Filières

b. Niveau opérationnel

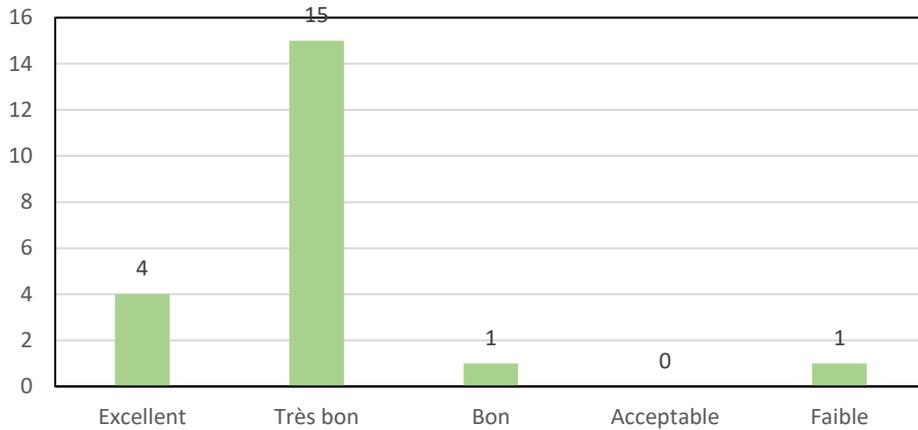
N°	Contraintes par ordre de priorité	Actions/solutions envisagées	Acteurs à impliquer
1	Inadéquation entre la période d'expression des besoins et la disponibilité du produit	-Plaidoyer envers le PAM pour l'arrimage de son plan d'approvisionnement avec le plan de campagne des acteurs	PAM, Interprofessions, PNOPPA, OPA-Filières, MAEP
2	Faible capacité des OPA analyser et interpréter les processus d'appel d'offre et de contractualisation	-Renforcement de capacité des OPA sur les processus d'appel d'offre et de contractualisation	PTF, Interprofessions, OPA Filières
3	Faible capacité des OPA à respecter les cahiers de charges	-Mettre en place un système interne de contrôle de la qualité	

		<ul style="list-style-type: none"> -Implication de l'ABSSA dans le dispositif de contrôle de la qualité des produits -Renforcer les capacités des OPA sur les cahiers de charges -Accompagner les acteurs sur l'obtention des certificats spécifiques (analyser la pertinence selon l'environnement) 	
4	Mauvaise coordination des actions des OPA pour l'approvisionnement des cantines	-Sensibiliser les différentes familles d'acteurs des sur l'importance de coordonner leurs actions dans les processus d'approvisionnement (constituer un réseau fort)	Les Interprofessions, OPA-Filières
5	Insuffisance d'accompagnement des systèmes financiers pour les OPA	-Plaidoyer auprès des SFD pour l'accès au crédit à taux réduit (intérêt à un chiffre)	FNDA, Banque (BOA, EOCOBANK.... etc), MAEP

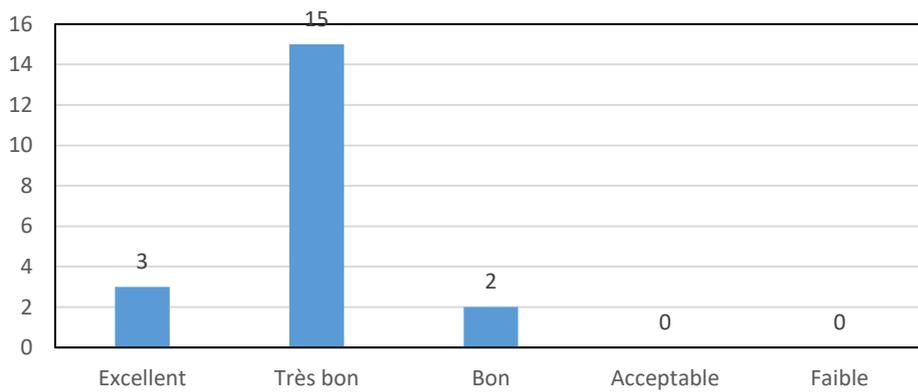
Annexe 2 : Synthèse de l'évaluation des participants

Critères	Cotes				
	Excellent	Très bon	Bon	Acceptable	Faible
Objectifs général	7	11	2	1	0
1. Rappel de l'historique des cantines scolaires et de leur approvisionnement au Bénin	4	15	1	0	1
2. Partager les expériences du CCR-B en matière de vente du Riz local aux cantines scolaires: Difficultés et solutions	3	15	2	0	0
3. Identifier les difficultés à surmonter et les actions à mener pour augmenter la part de produits agricoles locaux dans l'approvisionnement des cantines scolaires	3	15	2	1	0
4. Élaborer une feuille de route pour un plaidoyer et des actions directes à mener auprès des responsables du PAM pour assurer l'inclusivité de l'approvisionnement des cantines scolaires en produits agricoles locaux	3	17	1	0	0
Méthodologie					
A. Animation et déroulement: qualité de l'animation et de l'enchaînement des composantes de l'atelier	5	14	2	0	0
B. Contenu: qualité et pertinence des communications et des débats	5	14	2	0	0
C. Climat: qualité de l'atmosphère et dynamique des travaux de groupe	5	14	1	0	0
D. Logistique: locaux, horaires, nourriture	2	17	2	0	0

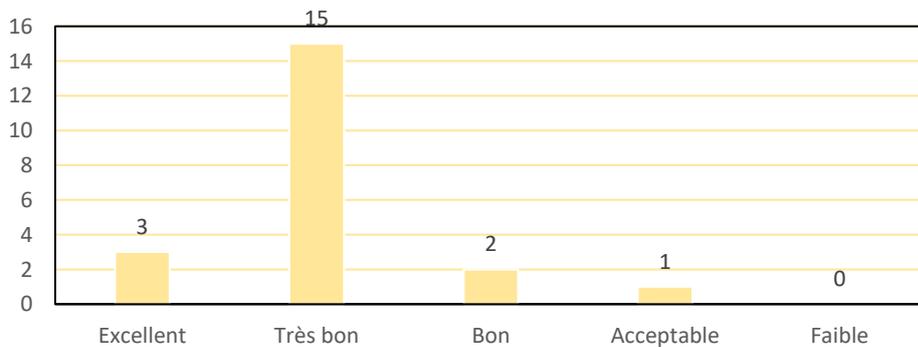
1. Rappel de l'historique des cantines scolaires et de leur approvisionnement au Bénin



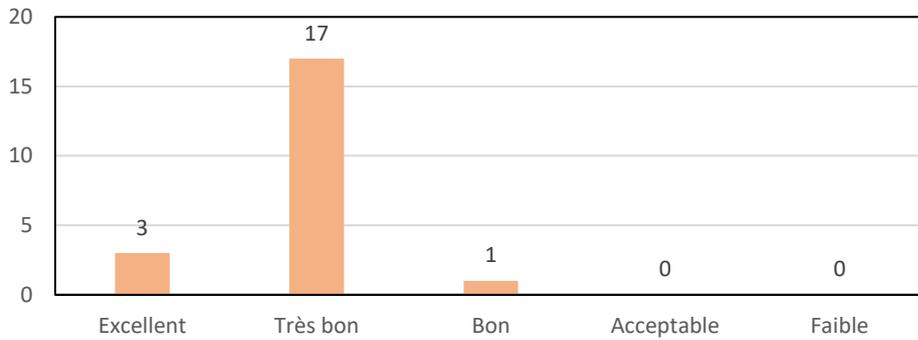
2. Partager les expériences du CCR-B en matière de vente du Riz local aux cantines scolaires: Difficultés et solutions



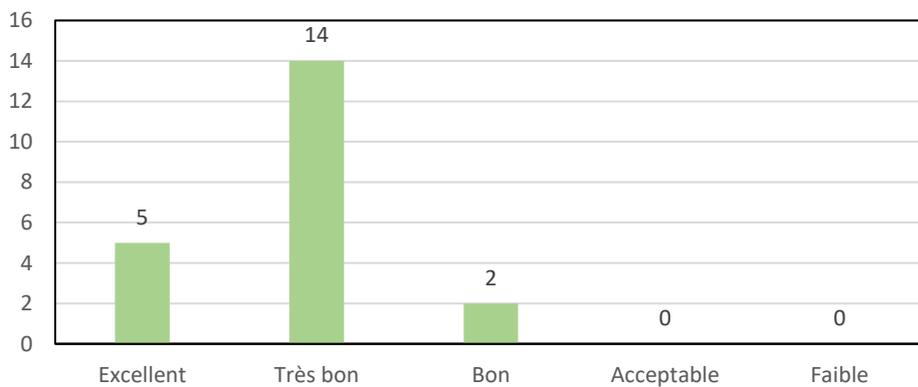
3. Identifier les difficultés à surmonter et les actions à mener pour augmenter la part de produits agricoles locaux dans l'approvisionnement des cantines scolaires



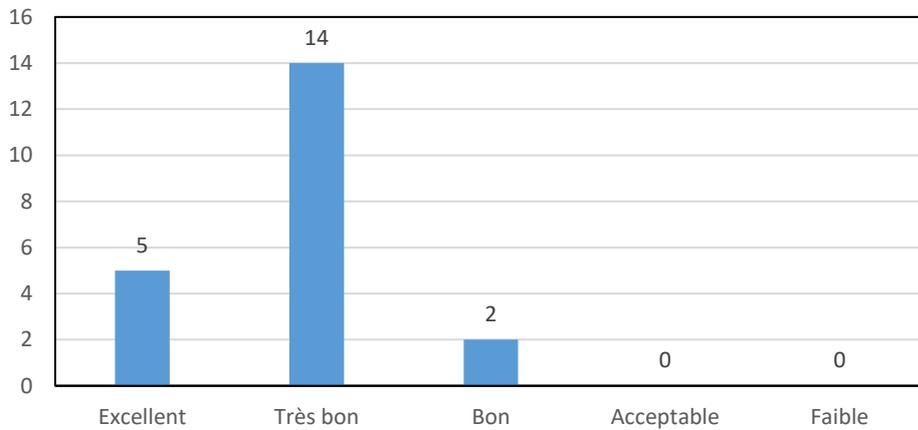
4. Élaborer une feuille de route pour un plaidoyer et des actions directes à mener auprès des responsables du PAM pour assurer l'inclusivité de l'approvisionnement



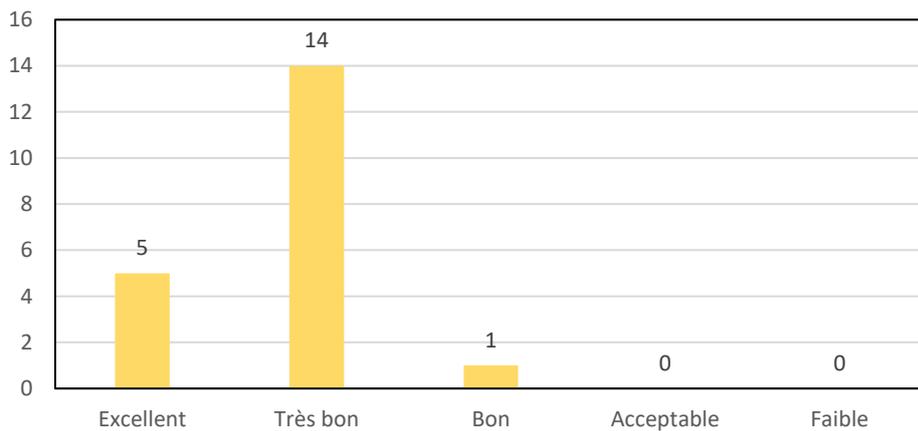
A. Animation et déroulement: qualité de l'animation et de l'enchaînement des composantes de l'atelier



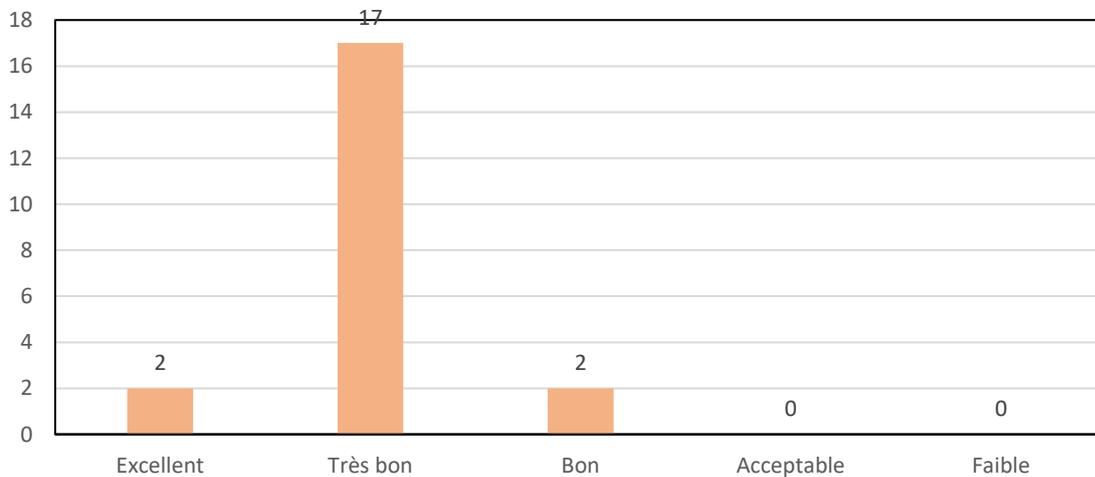
B. Contenu : qualité et pertinence des communications et des débats



C. Climat : qualité de l'atmosphère et dynamique des travaux de groupe



D. Logistique : locaux, horaires, nourriture



- Répartition du genre suivant les catégories d'âge

Sexe	Classes d'âge		Total
	Inférieur ou égale à 35	Supérieur ou égale à 35	
Femme	2	2	4
Homme	2	10	17
Total	4	12	21

